

**Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Mardi 22 juin 2010 à l'école élémentaire 17 rue de Tanger**

Réunion animée par Daniel MARCOVITCH, Délégué du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers.

Les animations passées et à venir dans le quartier

La Compagnie Varsorio

Troupe professionnelle de théâtre de masque, la compagnie Varsorio mène des actions culturelles dans le quartier. A partir du 12 juillet, dans le cadre d'Activ'été, elle organise avec d'autres associations des activités dans l'allée de Tanger, juste à côté du Centre social CAF. La compagnie proposera un atelier de théâtre de masque et de vidéo.

Le vendredi 25 juin aura lieu le spectacle des élèves des collèges Georges Méliès et Edmond Michelet au Tarmac. L'entrée est gratuite.

Le samedi 26 juin la compagnie donnera un spectacle masqué de contes traditionnels sénégalais, dans le cadre de la fête du quartier Danube allée Francis Ponge.

Eurosud

L'association Eurosud a organisé le samedi 29 mai, pour la fête des mères, une déambulation de deux orchestres avenue de Flandre, qui a rencontré un vif succès. Plus de 1200 roses ont été distribuées.

Le dimanche 30 mai 110 élèves des collèges Edmond Michelet et Georges Rouault ont joué *Carmen* à l'Opéra comique, aboutissement du travail d'une année mené par l'association « Les Petits Riens ».

20 rue d'Aubervilliers
01 42 05 57 45
eurosud@eurosud.org

Braves garçons d'Afrique

L'association Braves Garçons d'Afrique (BGA) existe depuis 10 ans sur le quartier Riquet-Orgues de Flandre. Son rayon d'action comprend désormais la rue de Crimée jusqu'au métro Stalingrad. Partant du constat que la plupart des jeunes n'ont plus du tout de repères, l'association travaille sur leur insertion professionnelle et sociale et se veut un intermédiaire entre le terrain et les institutions. Ces derniers ne suffisent en effet pas à encadrer les jeunes. Les parents sont dépassés par l'échec scolaire et la déconnexion entre leurs valeurs culturelles et celles de leurs enfants. BGA cherche donc à encadrer les jeunes, à canaliser leur énergie, à leur redonner confiance dans les institutions, à en faire des citoyens à part entière.

L'association est divisée en plusieurs commissions, qui prennent en charge des activités différentes.

21 allée des Eiders
01 55 26 82 10
bga75019@hotmail.fr
Site Internet : www.bga-asso.org

Les animations estivales proposées par la Mairie en direction des jeunes

Christophe-Adjji Ahoudian, Adjoint au Maire chargé de la jeunesse, présente le Festival Talents du 19^e, évènement de promotion et de valorisation des jeunes talents dont il est à l'initiative. Pour sa 2^e édition, le festival aura lieu du 5 au 9 juillet. Il y aura des tournois de football et de basket, un défilé de mode, une journée danse, une journée humour et une journée musique. Le but de cet évènement est de fédérer toutes les jeunes du 19^e et non pas seulement les plus visibles.

Afin de ne pas laisser les jeunes désœuvrés pendant l'été, la Mairie a passé depuis trois ans une convention avec la base de loisirs Marville à La Courneuve, qui accueillera 100 jeunes du 19^e, du 11 juillet au 30 août. Les sorties organisées par des associations sont prises en charge par la Mairie.

La fête de quartier organisée par l'Equipe de Développement Local

L'Equipe de Développement Local organise le 25 septembre la 2^e édition de la fête de quartier rue Archereau. Cette année l'espace de la fête s'étend au-delà de la rue de Crimée afin d'y associer le quartier Curial-Cambrai.

Des associations et habitants du quartier participent déjà à l'organisation, mais le but de l'EDL est que davantage d'habitants s'impliquent.

EDL du 19^e Flandre
3 bis rue de Cambrai – tour P
01 40 38 36 04

L'été dans le quartier : animations culturelles et festives

- Karine Gautreau, Adjointe au Maire chargée des affaires périscolaires et des centres d'animation, présente le projet de déambulation populaire et intergénérationnelle auquel la Mairie souhaite associer les Conseils de quartier concernés. Le 13 juillet 2009 le 18^e avait organisé une grande déambulation à laquelle plus de 1000 personnes avaient participé. Cette année la Mairie du 19^e a réfléchi à comment s'associer au 18^e. Un premier comité de pilotage a été monté. Il y aura donc le 13 juillet une déambulation dans le 19^e, avenue de Flandre, avec des associations et les centres d'animation Mathis et Curial, qui rejoindra celle du 18^e aux jardins d'Eole pour finir par un grand bal commun.
- Dans le cadre de la déambulation, le centre d'animation Mathis animera un atelier gratuit de confection d'accessoires pour enfants à partir d'objets de récupération. Entre 19h et 20h une fanfare jouera sous les voûtes, puis le cortège descendra l'avenue de Flandre pour rejoindre la rue du Maroc et le bal populaire aux jardins d'Eole.

Centre d'animation Mathis
15 rue Mathis
01 40 34 50 80
camathis@laligue.org

**Présentation des animations proposées par la bibliothèque Flandre,
par Pierre MOUTOT, chargé de l'animation et du multimédia**

Rénovée il y a un an, la bibliothèque Flandre propose, en plus du prêt de documents (gratuit pour les livres), des animations et des activités. Elle est ouverte à tous.

Elle possède un espace multimédia avec 10 postes desquels on peut accéder gratuitement à Internet. Elle propose des petites formations pour les débutants en informatique. Il y aura ainsi à la rentrée une initiation à Internet.

La bibliothèque présente des expositions d'artistes venant principalement du 19^e. Possédant un fonds spécialisé sur le théâtre, elle accueille des rencontres autour de spectacles à prix réduits, en présence des metteurs en scène. Le jeudi à 19h des conférences gratuites ont lieu sur des thèmes variés, tels que la souffrance au travail, la démocratie, ...

De façon plus épisodique, la bibliothèque se rattache à des événements parisiens. Récemment elle a participé à « Paris en toutes lettres ». Elle souhaite cette année faire quelque chose dans le cadre des 150 ans du 19^e.

La bibliothèque commence à établir des partenariats avec des associations locales ainsi qu'avec l'Antenne Jeunes et un peu avec le Centquatre.

Elle a pour projet d'organiser une exposition de photos annuelle qui montre les évolutions du quartier.

Depuis sa réouverture, la bibliothèque possède un fonds pour les lecteurs mal-voyants, mais un habitant déplore qu'il n'y ait pas de catalogue accessible à ces lecteurs.

La bibliothèque possède en effet des livres sonores et des livres en gros caractères. Un catalogue accessible aux mal-voyants est envisageable. En attendant les bibliothécaires sont là pour conseiller les lecteurs.

Bibliothèque Flandre
41 avenue de Flandre
01 40 35 96 46

**Le dispositif de maintien des activités de l'Espace Riquet durant les travaux de
rénovation des locaux, présenté par Catherine BOCKLANDT**

Les murs du centre social vont fermer fin juillet pour réaliser des travaux importants, à l'issue desquels le centre sera notamment accessible aux personnes à mobilité réduite. La crèche est totalement fermée pour rénovation des locaux et agrandissement (sa capacité d'accueil va passer de 42 à 50 enfants). Les enfants seront répartis dans d'autres crèches.

Les ateliers socio-linguistiques, les permanences sociales et activités familiales, les loisirs éducatifs pour jeunes et enfants, l'accompagnement scolaire vont continuer dans les locaux de partenaires (la Maison des Copains de la Villette, « Promesses » rue de Tanger, le CHRS Emmaüs passage de Flandre, le Secours populaire rue Riquet...). De ce fait des activités différentes vont être mises en place, en collaboration avec eux : les loisirs éducatifs seront organisés en partenariat avec la MCV ; le café des parents, temps de rencontre mensuel pour familles sur des thèmes particuliers, aura lieu à la MCV ; un atelier de couture va être monté en lien avec la MCV et « Air de Famille ». Des créneaux horaires pour jeunes groupes de musiciens seront dégagés au Cinq (5 rue Curial). En revanche le centre est encore à la recherche de locaux pour ses bureaux.

L'Espace Riquet participera à la fête de quartier du 25 septembre et au Forum des Associations le 11 septembre.

Questions diverses

Une habitante dénonce un sentiment d'insécurité totale dans le quartier, les nuisances sonores, la présence de toxicomanes, l'invasion par les rats. Une minorité de jeunes sont armés de couteaux et de marteaux. Récemment, il y a eu un meurtre.

Daniel Marcovitch rappelle que BGA fait un travail remarquable, mais qu'on ne peut pas non plus leur demander de régler tous les problèmes de sécurité du quartier. Des équipes d'éducateurs de rue sont là pour faire de la prévention, mais on constate un désengagement de la part de l'Etat, notamment dans la lutte contre la toxicomanie. Il faut d'autre part rappeler deux faits importants :

- *les policiers étant des fonctionnaires, la moitié de ceux qui partent à la retraite ne sont pas remplacés, par décision de l'Etat.*
- *La zone d'autorité du Préfet de police a été étendue de Paris à la première couronne. De ce fait, les forces de police sont prioritairement mobilisées sur des zones plus difficiles.*

Des commissions se réunissent régulièrement dans les collèges pour évoquer les questions de santé et de sécurité. Lors de la dernière, le principal du collège Pailleron et celui de Bergson ont demandé qu'une voiture de police passe à la sortie des collèges. La police a répondu que ce n'était pas possible, faute d'effectifs, étant donné qu'il y a 12 collèges dans le 19^e.

Concernant le meurtre il y a eu des arrestations, mais ça n'a pas été su. Il est important d'adhérer aux associations et que ces dernières se coordonnent pour mener des actions efficaces.

Un habitant exprime le souhait que des représentants de la sécurité viennent en Conseil de quartier.

Le Maire a annoncé qu'il se ferait le porte-parole des problèmes de sécurité mais qu'il ne pourrait pas faire venir la police. Celle-ci ne participe pas aux réunions publiques du Conseil de quartier, mais à des réunions en plus petit comité sur des questions précises. Une réunion a ainsi été organisée avec un groupe de travail constitué de membres de l'amicale des locataires des Orgues. Le Maire n'a ni pouvoir de police, ni autorité sur elle. Celle-ci est sous l'autorité du Préfet de Police, lui-même sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur. Lors de réunions de travail bihebdomadaires, la Mairie transmet au commissaire la totalité des signalements qui lui sont faits.

Le groupe d'animation souhaite rencontrer de nouveau le commissaire de police, pour maintenir le dialogue (qui passe aussi par les associations). La pétition adressée au Préfet il y a trois mois a obtenu le soutien de la Mairie et fait l'objet d'un vœu au Conseil d'arrondissement.

Un habitant dénonce une « ethnicisation » du quartier, due à la sectorisation des écoles et collèges.

Daniel Marcovitch explique que la sectorisation des écoles élémentaires relève bien de la responsabilité de la Mairie, qui fait de gros efforts pour y maintenir de la mixité sociale, mais que celle des collèges relève du rectorat. Or il n'y a pas d'adéquation sur ce thème entre la volonté politique de la Mairie du 19^e et celle du Ministère.

Une affiche sur la Rotonde de la Villette indique qu'il y a un bail emphytéotique entre la Ville de Paris et Cofitel. Pourquoi ne pas y avoir laissé la Commission du Vieux Paris ? La Commission y avait son siège et s'y réunissait une fois par trimestre à peu près. Le lieu

n'avait aucune fonction. La Ville a voulu y installer des activités dans le quartier pour créer de l'animation et augmenter le sentiment de sécurité. Le choix des élus a été d'en faire une délégation de service public à une société qui prenne en charge la gestion totale du lieu. Il s'agira d'un restaurant avec des activités culturelles. Le concessionnaire réalise pour 6 milliards d'euros de travaux, ce que la collectivité n'aurait pas été en mesure d'assumer dans le contexte actuel.

Quels sont la durée de ce bail et le montant de la redevance ? Qui paie et combien en cas de rupture du bail ?

C'est un bail de 25 ans à compter de la mise en exploitation, avec une redevance fixe qui s'échelonne dans le temps de 32 000 € à 120 000 € et une redevance variable qui évolue progressivement entre 2 % et 4,5 % du chiffre d'affaire hors taxe.

Un rapport de 8 pages sur le Centquatre a été réalisé par M. Deniau à la demande des deux anciens directeurs et la Ville a commandé un audit en juin, réalisé par l'Inspection générale de la Ville. Il faudrait que ces deux documents soient rendus publics.

Le premier rapport a été fait par le Centquatre lui-même sur sa propre gestion. Son objectivité peut légitimement être mise en doute. N'ayant pas été fait par la Ville, celle-ci n'a pas à le divulguer. En revanche le rapport de l'Inspection générale sera public.

On peut espérer que le nouveau directeur du Centquatre viendra présenter son projet, peut-être à la rentrée. Le nouveau cahier des charges est beaucoup plus précis sur les missions du Centquatre, notamment sur la participation des gens et la nécessité d'insérer l'établissement dans le quartier.

Le square Flandre-Tanger-Maroc devait être gardé et ne l'est toujours pas. Une partie devait être ouverte aux enfants. Deux courriers ont été adressés au Maire.

La demande a été transmise à la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et est en attente de réponse. En ce qui concerne les jardins partagés la Mairie met à disposition des associations qui souhaitent les prendre en charge les surfaces concernées. Depuis qu'Espace 19 a décidé de ne plus s'occuper du jardin Flandre-Tanger-Maroc, la Mairie recherche une association locale pour lui succéder et a lancé un appel à candidature.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

